

# En route pour la nouvelle école

**PRÊLES** Le futur collège de Plateau de Diesse est prêt à sortir de terre. Le premier coup de pioche symbolique a été donné hier après-midi.

PAR ULRICH KNUCHEL



Raymond Troehler, maire; Gilbert Racine, président de la commission de construction et l'architecte Yvan Chappuis symbolisent ce premier coup de pioche. ULRICH KNUCHEL

Cérémonie importante, pour la commune de Plateau de Diesse, hier après-midi: on a donné le premier coup de pioche pour la construction de la nouvelle école, à proximité de la halle polyvalente de Prêles. Raymond Troehler, maire, accompagné de représentants du conseil et de l'administration, ainsi que de l'entier de la commission de construction, avait invité la presse, histoire de marquer cette phase importante dans le processus de l'édification de cette bâtisse. Le bureau d'architectes, lauréat du concours, était également représenté. Son patron, Yvan Chappuis, s'est d'ailleurs fait un plaisir d'offrir la pioche symbolique et personnalisée à Gilbert Racine, membre du conseil communal et président de la commission de construction. A l'heure du premier coup de pioche, hier, la pelleuse avait

déjà pris un peu d'avance sur la manifestation. La couche de terre végétale était en voie d'évacuation.

## Projet de longue date

L'idée d'une nouvelle école à Prêles ne date pas d'hier. Il en était déjà question en 1988. Puis le projet avait été abandonné. Il a resurgi au début de ce millénaire pour enfin se concrétiser. Il avait été soumis à l'assemblée municipale de Prêles pour approbation voici une quinzaine d'années. «C'est à une voix près qu'il avait été refusé», se souvient François Gauthat, conseiller communal. La fusion de Diesse, Lamboing et Prêles a pris effet en 2014. Avec elle, le sujet est revenu sur la table. Il faut préciser que les écoles de ces trois villages datent du 19e siècle et, malgré des rénovations, ne répondent plus à plusieurs critères de sécurité.

Une commission de construction a été fondée. Elle a posé les lignes directrices d'un nouveau bâtiment. En 2018, un concours d'architecture a été lancé. Au total, les projets de 12 bureaux ont été retenus. Dix d'entre eux ont exposé la maquette de leur projet, à l'intention de la population. Un jury de dix membres a ensuite délibéré. Son choix s'est porté sur le projet de Chappuis Architectes SA, Fribourg, pour son projet baptisé Equisetum (voir encadré). Il s'agit d'un bâtiment carré de 30 m sur 30, sur trois étages, avec structure en bois. «Cette solution s'impose par le savoir-faire local des métiers du bois et de l'ingénierie», avaient précisé les auteurs du projet. Ils ont aussi tenu compte des anciennes écoles existant actuellement à Diesse, Lamboing et Prêles. Ils ont cherché un lien avec ces bâtiments, le clocher en moins.

## EQUISETUM

C'est le nom de la prêle. Il s'agit d'une plante vivace aux vertus reminéralisantes, riche en silice et efficace pour le traitement des troubles articulaires, osseux ou cutanés. Ce sont ses tiges stériles qui sont utilisées en phytothérapie. Connue depuis la nuit des temps, elle pousse dans tous les pays du monde, sauf en Australie. ULRICH KNUCHEL

Pour un tel bâtiment, se pose tout naturellement la question du prix. Les premières estimations ont permis d'établir une fourchette entre 10 et 14 millions de francs. Et pour une commune de 2000 âmes, ça fait lourd.

## Moment historique

Le projet a bien entendu été soumis aux ayants droit, sous forme de scrutin par les urnes. Au soir du 9 février 2020, Raymond Troehler, la mine réjouie, a annoncé «un moment historique pour la commune». En effet, le projet a passé la rampe avec 406 oui contre 389 non. Avec un écart de seulement 17 voix, le président du bureau de vote avait fait recompter ce vote par trois fois! A l'heure actuelle, les travaux sont attribués et la seule opposition à ce projet a été levée. Donc, les travaux entrent dans la phase cruciale.

Voici quelques mois encore, on espérait pouvoir fêter l'inauguration de la bâtisse pour la rentrée des classes en 2022. Cependant, Raymond Troehler reste prudent: «On n'est pas à l'abri de surprises», dit-il. Il pense à d'éventuelles intempéries ou une découverte inattendue lors des creusages. L'apparition de la «Main de Prêles» semble l'avoir rendu prudent... Alors, ce sera pour 2023 de toute façon.

1939

FRANCIS  
STEULETCoup d'œil  
dans le rétro

1945

8

## La DAP (Défense anti-aérienne passive)

Recrutés parmi les hommes de 20 à 60 ans, non astreints au service militaire, ses membres étaient chargés de contrôler si l'obscurcissement était respecté. Ils patrouillaient de nuit dans les rues en observant si les volets des fenêtres étaient bien fermés, et si aucune lumière ne filtrait. Ils étaient en outre formés pour collaborer et aider les sapeurs-pompiers en cas de sinistre. Ces précautions devaient être prises, car presque chaque nuit, dans les années 43, 44 et 45, on entendait des avions, anglais et américains, qui franchissaient le territoire helvétique, en direction de l'Allemagne. Quant à la DAP, nous avions simplifié l'appellation en la transformant en «Dém... Avant que ça Pète!»

## Des tireurs motivés

### COURTELARY

Le tir d'ouverture du district de Courtelary (tir des ex-ARDC) des 24 et 25 avril a tenu toutes ses promesses, dans un stand mis scrupuleusement aux normes. Ce ne sont pas moins de 53 tireuses et tireurs membres de six sociétés qui ont participé à ces joutes. Dans la catégorie A (Fusil standard & Arme libre), la palme est revenue à Pierre Nicolas, de Courtelary avec 95 pts sur 100, devant Michel Cudré-Mauroux (Courtelary, 91 pts) et Stéphane Bechtel (Courtelary, 80 pts). Pour la catégorie D (Fass 57/03), Lucas Demenech, de Péry avec 98 pts sur 100, a devancé

Heinz Gäumann, (Péry, 91 pts) et Patrick Gyger (Courtelary, 91 pts.) Dans la catégorie E, (Mousqueton 31 et Fass 90), c'est Adrian Zermatten, de Saint-Imier, qui s'est imposé avec 94 pts devant Quentin Gobet (Plagne, 94 pts) et Christophe Sartori (Plagne, 92 pts.)

Le champion toutes catégories des deux journées avec 98 pts sur 100 n'est autre que Lucas Demenech. Côté féminin (6 participantes), la palme est revenue à Marylou Grosjean, de Plagne, avec 90 pts. Enfin, Courtrlar remporté le classement des sociétés avec 548 pts, devant Plagne (547), Saint-Imier (530), Tramelan (520) et Corgémont (511). JCL



Les restrictions imposées par la Fédération sportive suisse de tir ont été scrupuleusement respectées au stand de Courtelary. JCL

## TAVANNES

### Complètement folk

Après l'humour des Peutch samedi, place au folk de Raphelson (photo ldd) ce vendredi à 21h au Royal avec une histoire et un disque comme un voyage dans le lâcher-prise. Orfèvre d'un folk puissant et intime, le Lausannois cisèle les mélodies et les textes avec une aisance déconcertante. Il a fallu près de huit ans pour voir arriver ce troisième opus baptisé «Fallen Idols» et l'attente aura valu la peine. Voyage à travers une histoire sans fin, ce disque a été enregistré chez lui, dans une intimité réconfortante et créatrice. Il se vit comme la bande originale d'une liberté précieuse, au-delà des sacro-saintes règles du folk. Harpe se chargera d'ouvrir les feux de cette soirée. A travers ce projet, Bertrand Vorpe crée un univers mélancolique, entre folk et pop, qu'il présente sur scène en duo. Réservation obligatoire sur [www.leroyal.ch](http://www.leroyal.ch) C-MPR



## VACCINATION

### Plus de 11% de la population bernoise a reçu les 2 injections

Depuis le début de la campagne de vaccination, plus de 300 000 doses ont été administrées, dans le canton de Berne, à la population désireuse de se faire vacciner. Au 26 avril, 104 000 personnes avaient déjà reçu les deux injections, soit 11,4% de la population vaccinable dans le canton. Quelque 100 000 supplémentaires ont reçu une première injection. Le site [www.be.ch/vaccination-corona](http://www.be.ch/vaccination-corona) propose toutes les informations à jour sur la vaccination, l'enregistrement et l'inscription. Le no de téléphone 031 636 88 00 est réservé exclusivement à l'enregistrement des personnes qui n'ont pas accès à un ordinateur. La Direction de la santé recommande donc d'utiliser en priorité le dispositif d'enregistrement en ligne. CBE